L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres [illegible] · NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & [illegible] PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

JEUDI [illegible] NOVEMBRE

[illegible] L'ABEILLE.

M. JOHN [illegible], domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Bâton-Rouge.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, 16, Chartres—Marchandises sèches, étrangères et américaines, [illegible], indiennes, draps et [illegible], gants de Paris, &c.

[illegible]

Grande vente

De marchandises sèches étrangères et domestiques, dans la salle d'encan de:
VINCENT & CO.,
RUE DE CHARTRES, No 16.
Aujourd'hui, à 10 heures. Également—Soixante-cinq caisses et balles de Couvertures, Satinets, Cotons blancs.
La vente sans réserve ou limite.

La Politique du Président.

[illegible] dans le National Intelligencer [illegible] adressée par M. Browning, secrétaire de l'Intérieur, à quelques-uns de ses anciens constituants de l'Illinois. Ce document acquiert une certaine importance à cause les antécédents de son auteur, ancien membre du parti républicain, de sa position actuelle dans le cabinet et de l'approbation donnée par le Président aux vues qu'il exprime. C'est une réfutation officielle des allégations si souvent répétées d'un changement de politique du Président sur la question de l'amendement constitutionnel. Nous croyons donc utile d'en donner au moins une analyse à nos lecteurs.

« Il y a maintenant, dit M. Browning, deux tendances dans les affaires publiques, toutes deux grosses de périls. L'une est la tendance à centraliser le pouvoir dans le gouvernement général, l'autre est la tendance du département législatif à absorber une grande partie des pouvoirs et des prérogatives de l'exécutif et du judiciaire.» L'écrivain combat ces tendances et rappelle avec quel soin jaloux les fondateurs du gouvernement ont établi la délimitation des pouvoirs appartenant respectivement au gouvernement fédéral et aux gouvernements des Etats, ou aux différentes branches du gouvernement central. Ce sont les empiétements du pouvoir législatif, le plus fort de tous, qui sont le plus à craindre, parce que ceux qui en font partie ne sont responsables, pour les actes d'usurpation qu'ils peuvent commettre, qu'envers la volonté du parti dominant. Si le présent Congrès n'était pas restreint par les clauses expresses de la Constitution, il annihilerait la prérogative de Président pour la nomination aux emplois, et empièterait sur les attributions des deux autres pouvoirs. C'est pour arriver à ce résultat que le Congrès propose de nouveaux amendements à la Constitution qui lui permettraient de révolutionner tout le mécanisme gouvernemental et d'anéantir le pouvoir judiciaire des Etats.

Après avoir fait ressortir les conséquences de cette intervention du gouvernement central dans l'exercice du pouvoir judiciaire réservé aux Etats, M. Browning ajoute:

Il est impossible de maintenir notre forme sage et heureuse de gouvernement sans préserver l'indépendance et la souveraineté des Etats dans leurs sphères constitutionnelles.

L'Union et le gouvernement fédéral ne peuvent exister sans les Etats, et il faut que les Etats soient égaux—égaux en dignité, égaux en droits, égaux en pouvoir, égaux dans la souveraineté absolue et sans conditions de tout ce qui appartient à leur administration et à leurs intérêts domestiques et locaux.

La lettre aborde ensuite le changement proposé à la base de la représentation; nous citons tout ce qui est relatif à ce point important:

La population totale est la véritable base de la représentation. Peu importe la manière dont la franchise électorale est réglée, qu'elle soit accordée au petit ou au grand nombre, toutes les classes de la communauté sont représentées. Les intérêts de toutes les classes du peuple dans la même communauté sont tellement liés et mêlés qu'ils ne peuvent être séparés, et ceux qui ont le pouvoir représentatif doivent en user pour le bien ou le mal de tous, peut être pas précisément au même degré, mais ils ne peuvent en user sans que les mesures qui sont grandement avantageuses à une classe ne le soient aussi à toutes, et que celles qui sont oppressives pour une classe ne le soient à un degré quelconque pour toutes.

Il y a toujours, même dans ce pays, où le droit de suffrage est le plus étendu, un grand nombre d'individus qui ne votent pas et dont les intérêts sont néanmoins protégés, et dont le nombre, entrent en ligne de compte dans la répartition de la représentation, élargit les bases des assemblées représentatives. Telles sont les personnes au-dessous de 21 ans, les personnes du sexe féminin de tout âge, et les étrangers non naturalisés. Pourquoi n'ont-ils pas la permission de voter? Et pourquoi ne l'ayant pas sont-ils comptés dans la répartition de la représentation? On ne leur permet pas de voter parce qu'on ne les suppose pas suffisamment instruits en économie politique, ni suffisamment versés dans les affaires gouvernementales pour qu'on leur confie la franchise électorale. On les compte dans la répartition parce qu'ils font partie de la même communauté que ceux qui votent, qu'ils ont avec eux des intérêts communs, et que leur influence doit se faire sentir dans la confection des lois qui affectent leurs droits d'existence, de liberté et de propriété.......

Il paraît [illegible], comme on l'affirme constamment, [illegible] force relative des Etats qui ont été en [illegible] accrue par les résultats de la guerre et [illegible] admet maintenant à se faire représenter dans les conseils de la nation. Le tableau actuel de la représentation est fixé par le recensement de 1860 et ne peut être changé qu'après le recensement de 1870. Jusque-là, la force relative des divers Etats de notre pays doit rester ce qu'elle était sous le recensement de 1860. Après le recensement de 1870, la force positive et relative des Etats du Sud dans le Congrès et dans le collège électoral sera diminuée, même si la population noire privée du droit de vote est comprise dans la base de la répartition. En 1860, on a compté les trois cinquièmes de toute la population noire des Etats du Sud. Le recensement de 1870 montrera que le nombre de toute la population noire non votante [illegible] que les trois cinquièmes de 1860. [illegible] plus qu'un vote dans le [illegible] qu'un vote dans le Nord, si on [illegible] noire non votante dans la [illegible] représentation. Si l'amendement pro[illegible] toute la population noire non [illegible] sera exclue, tandis que toute la [illegible] non naturalisés du Nord [illegible] La grande prépondérance dans [illegible]

[illegible]

[illegible] sa politique, continuent à appuyer [illegible] l'administration.

M. Browning termine en disant que le pays est dans un grand péril, mais que le salut est dans l'obéissance due à la Constitution, que l'intention du Président est d'y adhérer strictement et de la faire respecter.

Les élections d'octobre.

Nous avons maintenant [illegible] des résultats obtenus par les républicains dans les élections d'octobre.

Dans la Pennsylvanie, la majorité de Geary est de 17,178 [illegible] de 307,274 [illegible]

[illegible]

[illegible] la majorité des radicaux n'est [illegible] la législature se compose de 90 républicains et de 60 démocrates. Il y a un gain considérable en faveur des démocrates depuis la dernière élection.

La majorité des républicains dans l'Ohio dépasse 42,000 voix. En 1863 le républicain Brough a été élu gouverneur par 60,000 voix de majorité contre Vallandigham; mais l'année dernière le général Cox n'avait été élu gouverneur que par une majorité d'environ 28,000 voix. Il est vrai qu'on se déclarait opposé au suffrage des nègres il avait perdu les votes des radicaux extrêmes.

Le total des votes dans l'Ohio, à la dernière élection, est de 469,908; la majorité républicaine pour le secrétaire d'Etat Smith est de 42,696.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA TAXE DU TIMBRE. — Un inspecteur des Etats-Unis en cette ville, M. J. K. Spencer, vient de recevoir de Washington des instructions où il est dit que des timbres doivent être apposés sur tous les articles exposés en vente, et qu'il ne faut pas attendre pour les y mettre que la vente soit faite. Il y avait eu jusqu'ici quelque méprise parmi les marchands sur ce point.

PERTE D'UNE FRÉGATE FRANÇAISE. — Dans un de nos derniers numéros, nous avons reproduit une dépêche de Terre Neuve annonçant le naufrage, sur les côtes de l'île St-Pierre, d'une frégate de la marine française. C'est la Niobé frégate de seconde classe, qui a péri. Cent cinquante cadavres de matelots ont été jetés à la côte, mais on ignore encore ce qu'est devenu le reste de l'équipage et comment est survenu ce naufrage.

Le prochain arrivage nous apportera sans doute de plus amples détails sur ce sinistre.

— Nous apprenons que Mme la princesse Achille Murat est arrivée d'Europe par le vapeur China, de la ligne Cunard.

Le docteur Gwinn, ex sénateur de la Californie, qui est resté si longtemps prisonnier au Fort Jackson, est arrivé par le même steamer.

ENQUÊTE SUR LA PERTE DE L'EVENING STAR. — On lit dans le Messager Franco-Américain:

On a commencé une enquête officielle sur le désastre de l'Evening Star. Elle est conduite par le capitaine W. M. Mew, agent de l'administration du Trésor, chargé de l'application des lois fédérales sur la navigation à vapeur. Il est aidé dans cette investigation par le capitaine Bradford, inspecteur maritime du district de New-York. Huit ou dix témoins ont déjà été interrogés, entre autres un des constructeurs de l'Evening Star, M. Allen, le comptable du navire, M. Finger, un des officiers, et un passager. L'enquête ne sera pas terminée avant deux ou trois jours. Il semble résulter des informations recueillies jusqu'à présent que l'Evening Star était en bon état et n'offrait aucun vice qui pût le mettre en danger, mais que l'équipage n'était ni assez nombreux ni aussi bien discipliné qu'il aurait dû l'être.

TROUPE ITALIENNE.—Nous voyons dans les journaux de Mobile que la troupe italienne de Max Strakosch obtient dans cette ville de brillants succès. La Tribune de Mobile accorde de grands éloges au ténor Irfre, dont la voix est, paraît-il, fort mélodieuse. Nous pourrons en juger nous-même, lundi prochain, car ce ténor doit faire ses débuts devant le public orléanais, au théâtre St Charles, dans le rôle du Trovatore. Mesdames Ghioni et Strakosch, et M. Marra, rempliront les autres rôles.

On nous prie d'annoncer que la vente des billets pour les représentations, non par abonnement, commencera aujourd'hui au contrôle du théâtre.

On nous promet pour mardi Ernani, qui nous permettra de faire connaissance avec Susini, qui a recouvré sa belle voix de basse, et pour mercredi Crispino e la Comare, opéra dans lequel nous reverrons reparaître mademoiselle Pauline Canissa qui a remporté plus d'un succès à l'Opéra, l'année dernière.

THÉATRE D'ORLÉANS. — On annonce pour samedi soir la première représentation d'une comédie en 4 actes d'Emile Augier et Jules Sandeau, Le Gendre de M. Poirier, et de L'Amour, qu'est qu'c'est qu'ça, vaudeville en un acte.

LA QUESTION DU COTON. — Sous ce titre principal, M. Wm J. Barbee, du comté de Soto, Etat du Mississippi, a publié un traité où sont envisagées toutes les questions qui se rattachent à la production, à la fabrication, à l'exportation et à la consommation de ce textile. C'est un volume de 300 pages imprimé soigneusement avec de fort belles gravures. L'auteur a profité de toutes les informations contenues dans les rapports faits au Congrès à diverses époques ou venant directement de planteurs expérimentés. Il s'est efforcé de présenter une classification complète de tous les objets d'intérêt qui se rattachent au coton. Il traite de toute la zone cotonnière du monde et des Etats cotonniers du Sud, et montre la supériorité de ces derniers sur toute autre portion du globe.

L'auteur s'occupe aussi des traits géologiques, des terroirs, des climats, productions minérales, animaux, flore sauvage, fruits mangeables, etc.... des Etats dits cotonniers.

Un chapitre est consacré à la culture du coton; et tous les détails qui concernent cette culture ainsi que les insectes qui en sont les ennemis y sont longuement exposés. Des planches fort habilement faites représentent avec fidélité les divers fléaux ailés ou rampants que les cultivateurs cotonniers redoutent.

M. Barbee n'oublie ni l'intérêt manufacturier des Etats-Unis, ni la taxe sur le coton qu'il condamne d'une manière très énergique; il traite aussi de la semence de coton comme engrais pour les terres, comme nourriture pour les cochons et bêtes à cornes et comme matière à faire de l'huile.

Enfin il termine par la question du travail et présente à ce sujet les opinions de Jefferson Davis et celles d'autres hommes distingués des Etats-Unis. La question du coton forme donc un livre complet, d'un très grand intérêt et d'une lecture fort attrayante. On peut se le procurer en adressant $1 50 à M. John Mullaly, éditeur, rue Broome, No 44, New-York.

ADJONCTION AU BARREAU.—C'est avec plaisir que nous annonçons la rentrée au barreau d'un jeune avocat qui sort de bonne souche, M. Chas. E. Reynès, petit-fils d'une de nos illustrations, du célèbre avocat Etienne Mazureau et qui a étudié le droit sous la direction de MM. Roselius et Hunt, autres sommités de notre barreau, annonce qu'il a établi son bureau dans le cabinet de l'honorable J. Ad. Rozier, Commercial Place, No 5. Les excellentes études qu'il a faites, son intelligence naturelle et son amour du travail nous font penser qu'il se montrera un digne héritier de son aïeul, et qu'il avancera rapidement dans la carrière honorable qu'il a embrassée.

[illegible] PECTORAL DE [illegible]

CHARBON. CHARBON.—M. J. M. Peterson, rue Gravier No. 164, annonce qu'il vendra de l'excellent charbon de Pittsburg à raison d'une piastre le baril. Beaucoup d'autres charbons pour les steamers, fonderies et presses à coton seront aussi cédés à des prix très réduits. Les dépôts peuvent être laissés à l'adresse indiquée plus haut et aussi rue Dauphine No. 20. M. Peterson vendra du charbon en gros, par barges ou chalands, en bas ou en haut de la côte, en telles quantités qu'on pourra désirer. Voyez l'annonce.

[illegible] MAGASIN.—M. A. F. Hick[illegible] du No 37 au No [illegible] Voir l'annonce.

— On écrit de [illegible]

[illegible]

L'AFFAIRE [illegible]

L'opinion [illegible] Boys in blue [illegible] Lincoln [illegible] dans le Nat[illegible]

Pourquoi [illegible]

[illegible] le gouverneur Swann est venu à la [illegible] et il a longuement conversé [illegible] au sujet du différend marylandais. [illegible] a écouté attentivement; puis [illegible] avec les chefs des différents départements, et a fait savoir au gouverneur Swann qu'il pouvait compter sur l'appui du gouvernement si l'on opposait de la résistance à l'exécution de ses ordres. Le général Grant, mandé dans la Maison Blanche et consulté sur la conduite à tenir dans les conjonctures actuelles, a répondu qu'il ne voulait entrer dans aucune discussion au sujet d'un différend dont il ignorait les causes; mais que s'il recevait des ordres, il les exécuterait quels qu'ils fussent.

Il y a lieu de croire qu'il reçut alors des instructions assez sévères; car, sur son ordre, le général Canby, commandant du département du Maryland, se rendit auprès du maire de Baltimore et, en présence des commissaires de police, lui annonça que les organisations militaires formées par les radicaux seraient dispersées par la force si elles ne se dissolvaient pas d'elles-mêmes; que les troupes étaient en marche sur Baltimore pour prêter main-forte au commandant militaire, et qu'au premier coup de fusil tiré dans les rues, il proclamerait la loi martiale à Baltimore.

Il a ajouté que, si une seule goutte de sang était versée dans ce conflit, il en rendrait le maire et les commissaires responsables, et que la loi s'appesantirait d'autant plus sur leurs têtes qu'ils étaient à même d'empêcher les choses de prendre une tournure fâcheuse. L'entrevue n'a pas duré plus d'une demi-heure, mais elle a produit un effet salutaire.

A la suite de l'échange de plusieurs dépêches avec quelques personnages bien connus à Washington, le maire a envoyé un mot d'ordre à tous les chefs des bandes révolutionnaires qui tenaient la ville en alerte depuis plusieurs jours et aussitôt les choses ont changé d'aspect. Les rues ont repris leur physionomie habituelle; plus de parades, plus de fanfares guerrières, plus de cris menaçants. Aux hurlements des loups a succédé le bêlement des moutons. Quelle influence magique exercent les mystérieux personnages qui résident à Washington! mais aussi, quel effet salutaire produisent sur leur tempérament les ordres du général Grant!

Nouvelles du Mexique.

On a reçu, par le vapeur St Thomas, [illegible] journaux du Mexique d'une date [illegible] Le Diario del Imperio, journal officiel [illegible] donne une triple confirmation aux [illegible] venues d'Europe sur la situation [illegible] l'impératrice Charlotte. Les autorités [illegible] ordonné des prières à la cathédrale et dans les autres églises pour son retour à la santé. En parlant de son mal le document l'appelle une "fièvre cérébrale," et dit qu'aux dernières dates elle était dangereusement malade dans son château de Miramar.

Le même journal dit que le général Mendez fait une campagne très active contre les guérilleros à Morelia.

El Criterio, de la Vera Cruz dit, de son côté, qu'on a reçu des généraux Velarquez de Leon et Castello, ministres d'Etat, maintenant en Europe, des dépêches qui disent que l'impératrice a fléchi sous le poids et le nombre des affaires et qu'elle a été envoyée à Miramar, accompagnée de deux médecins, pour y avoir un peu de repos.

L'empereur a été malade lui-même d'une fièvre intermittente, et il se trouve maintenant dans un grand affaiblissement moral.

Deux compagnies de troupes algériennes sont arrivées à la Vera Cruz pour garder la ville.

PAROISSE ASCENSION. — Nous lisons dans le Drapeau:

La saison est on ne peut plus propice aux travaux de la roulaison. Aussi se prépare-t-on de toutes parts à la précieuse fabrication. A notre connaissance, les sucreries Numa Vivès, Fernandez, Gaudin, Oscar Ayraud, Edmond Bajol, doivent être mises en activité dans le courant d'une semaine. La canne, favorisée dans son développement par d'abondantes pluies tombées fort à propos pour cette culture, et dans sa maturité par les cinq plus belles semaines de cette année, promet un beau rendement.—Puisse le temps continuer à être favorable et dédommager ainsi les planteurs des déboires, des pertes et des mille contre-temps qu'ils ont eu à subir durant la plus grande partie de l'année.

Avant-hier vers dix heures du matin le feu s'est déclaré sur l'habitation du bon et vénéré vieillard Antoine Diez. Dans quelques instants les flammes avaient envahi le moulin à coton, les magasins et la sucrerie, et dans moins d'une heure bâtisses et produits, tout était réduit en cendres. Rien n'était assuré et ce nouveau désastre est par conséquent un coup de ruine complet pour le bon vieux Diez, si éprouvé déjà par les inondations de deux années.

Et ce n'est pas là encore tout le malheur. Plusieurs habitants avaient déjà fait transporter leur coton de cette année pour le faire passer au moulin de M. Diez. Henry Denoux, Mme Tressamond Dugas et Eugène Grégoire ont perdu dans cet incendie toute leur récolte comme M. Diez lui-même. Hilario Falcon et Mathias Sabiou ont été assez heureux pour sauver la leur.

DÉPÊCHES TRANSATLANTIQUES.

Retour de Napoléon à St-Cloud.

Voici quelques dépêches transmises par le télégraphe transatlantique:

Paris, 21 octobre.
Le monitor Miantonomah et le steamer Augusta ont rejoint le Colorado à Cherbourg.

Berlin, 24 octobre.
La forteresse de Kœnigstein (Saxe), sur l'Elbe, a été cédée aujourd'hui à la Prusse.
La loi électorale récemment passée par le parlement et le traité d'alliance avec les Etats allemands, ont été promulgués aujourd'hui.

Paris, 24 octobre.
L'empereur est revenu à Saint-Cloud.

CHRONIQUE LOCALE.

LE 1ER NOVEMBRE.—Ce jour est consacré au culte des morts. Pour eux on dit des messes et l'on visite les cimetières. Ces visites bien que tristes ne manquent pas d'éclat. Les tombes parées d'immortelles et les allées bordées de fleurs brillantes font de l'empire des morts une promenade qui n'a rien de sombre, et les vivants s'y montrent en foule sans paraître préoccupés de la fin assurée de l'existence. Il est heureux, du reste, que le respect justement dû à la mémoire des morts ne fasse pas oublier les droits de la vie, surtout les droits de ceux qui souffrent ou qui ont besoin d'assistance.

Nos sociétés de Bienfaisance ont raison de ne pas les oublier, et nous annonçons avec plaisir que des quêtes auront lieu aujourd'hui au profit des orphelins du 3e District, par la Société Française, au cimetière St-Louis, par la Société Portugaise au cimetière St-Louis No 1, et par les Sociétés Espagnoles au cimetière No 2, rue Conti. Le temps qui s'est remis au beau paraît devoir favoriser cette fête. Puissent les quêteurs revenir les mains pleines à l'Asile où tant d'êtres abandonnés à la charité publique commencent la vie. Les morts n'en seront pas jaloux.

LES FILS DE LA LOUISIANE. — Dimanche prochain, 4 novembre, sera célébré le 10ème anniversaire de l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE. Une procession partira à 9 heures du matin, de l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue des Grands-Hommes et se rendra au coin des rues Désiré et Craps, où un beau drapeau de l'Etat de la Louisiane sera présenté à l'Association au nom des généreuses dames du 3ème District, par Mlle L. V. Saucier, comme marraine, assistée de M. J. E. Vallé, comme parrain. Le drapeau sera reçu par le Dr. J. J. Castellanos, au nom de la Société, et sera ensuite béni à la nouvelle église de St-Vincent-de-Paule, Troisième District, par le Rév. E. J. Foltier.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville, la Société retournera à son point de départ, dans la salle de ses réunions ordinaires, où des rafraîchissements lui seront servis. Il y aura danse le soir. Nous félicitons beaucoup l'Association des Fils de la Louisiane de se retrouver encore aujourd'hui florissante comme elle l'était avant la guerre. C'est d'un bon augure pour son avenir, et nous la remercions cordialement de l'invitation qu'elle a bien voulu nous faire adresser par l'intermédiaire de son président, M. A. Llambias, et de M. A. Sambola, son secrétaire. [illegible]

PREMIÈRE COUR DU DISTRICT. — [illegible]

[illegible]

[illegible] de la rue de Bassin, ont été renvoyées devant la Première Cour du District.

James J. Forney a été aussi renvoyé devant la même Cour pour une attaque violente sur A. [illegible]

Marie et Mlle Jane Smith ont été condamnées à une amende de $10 chacune pour avoir assailli Mlle Mary Reinche, rue Royale.

RECORDER LETTEN — L'affaire de Hugh Kennedy, accusé de vol avec effraction et Ann Prently de vol simple, a été continuée.

ATTAQUE SANGLANTE.—Leon Tomatis, (c) a été arrêté sur l'accusation d'avoir tiré sur Francis Silvire, (c) avec intention de tuer. Tomatis tient le café de la « Jeune Amérique » au coin des rues Bassin et Bienville.

FEU. — Le sergent Leclère rapporte que vers 3 heures de l'après-midi, un feu a éclaté dans le dépôt de chiffons de la promenade Carondelet Nos 24 et 25. Le dommage est peu de chose. On suppose que cet accident est l'œuvre d'un incendiaire.

VOL AVEC EFFRACTION. — On est entré de force dans le café au coin des rues Jackson et Water, Quatrième District, dimanche dans la nuit, et on y a pris $200. Le nègre Harrison, soupçonné d'avoir fait le coup, a été arrêté par le lieutenant Sheehan et l'argent volé a été retrouvé.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Fortifications dans le Canada.
TON DE LA PRESSE AMERICAINE.
Plus de mal que de bien.
Affaire des Commissaires.
LEUR AVOCAT VEUT PLAIDER.
Funérailles de Mlle Seward.
NOUVEAUX CABLES SOUS-MARINS.
ATTENTAT CONTRE FRANÇOIS-JOSEPH
Coup manqué
ARRESTATION DU COUPABLE.
Fête pour la Paix en Prusse.
Nouvelles Commerciales d'Europe.
Grand-Meeting Démocratique à New York.
GRAND MEETING RADICAL.
Marchés du Nord.

Londres, lundi 29.—Les derniers avis de Candie disent que les hostilités continuent entre les Chrétiens et les Turcs.

Par suite du mauvais état des lignes télégraphiques dans l'île de Terre Neuve, il est proposé par la compagnie du télégraphe anglo-américain de poser des cables de la baie de Placentia à Halifax et à Boston.

Le tarif des dépêches par le cable sera réduit de moitié à partir du 1er novembre prochain.

Prague, samedi 27—On a voulu tirer sur l'empereur François Joseph quand il sortit du Théâtre ce soir. Un individu armé d'un pistolet visait à César (Kaiser) mais avant que le coup partit, le misérable fut saisi par un anglais et mis en état d'arrestation.

Londres, mardi, 30—Le Times revient, avec insistance, sur les réclamations des Etats-Unis à propos des déprédations de l'Alabama. Il demande une commission et pense que ce serait un acte de politique sinon de justice.

Berlin, mardi, 30—Le roi a ordonné la célébration d'une fête solennelle le 11 novembre pour le retour de la paix.

Southampton 29—Arrivé le Teutonia parti de New York le 6.

Queenstown 29—Arrivé le City of Cork, de New York.

Queenstown, mardi 30—Le vapeur City of Dublin et le City of Boston, de New York, sont arrivés.

Glasgow, mardi 30—Le vapeur Hibernia, parti de New York le 20 est arrivé.

Southampton, 30—Le vapeur America, parti de New York le 20, est arrivé.

Liverpool, lundi 29—Le coton est ferme.—Ventes, 10,000 balles middling Uplands 15 d; céréales fermes. Saindoux sans changement.

Londres, 29—Marché monétaire sans changement; consolidés 89¼ et les 5 20 68¾.

Liverpool, 30—Le coton est calme, mais ferme. Ventes d'aujourd'hui, 7,000 balles. Middling Uplands, 15 d.

Manchester, 30—Le marché est plat dans les tissus et filés.

Liverpool, 30—Le porc baisse. Céréales fermes.

Londres, 30.—Consolidés 89 1/4, 5·20 68 3/4.

Montréal, 31—A un dîner public, hier soir, le général Sir John Mitchel, commandant en chef, a fait un discours recommandant les fortifications de Montréal, Kingston et d'autres places dans l'Ouest. Il recommande aussi que le mouvement des volontaires s'étende à toute l'Amérique britannique.

Les journaux canadiens discutent la lettre de Seward et le ton de la presse américaine sur le procès des Féniens. Ils disent que leurs menaces feront aux prisonniers plus de tort que de bien.

Baltimore, 31—Le procès des commissaires va toujours son train. Toutes les parties sont anxieuses d'en voir la fin. Le gouverneur a dit que si cela était nécessaire, il siégerait jusqu'à minuit. L'avocat des commissaires désire plaider l'affaire.

Washington, 31. — Le service funèbre de Mlle Fannie Seward a eu lieu ce soir. Le président et les membres du cabinet y assistaient. Les restes ont été envoyés à Auburn dans un wagon spécial.

New York, 31 au soir—L'or a fermé à 146 5/8. Billets du Trésor 106 1/2; 5-20's, 114 1/4.

Le coton était lourd à la clôture. Ventes de 1800 balles middling à 38 1/2 à 40 1/2. Farine plus ferme. Ventes 480 barils à $12 80 à $17. Avoine baissé de 1 c. Porc plus ferme. Ventes 5,750 barils. Mess $34 à $35. Saindoux en baisse à $13 1/2 et 19 3/4. Riz ferme. Café et mélasse fermes.

New-York, 31. — Un grand meeting a été tenu hier soir à l'Institut Cooper pour ratifier la nomination de Hoffman comme candidat à la place de gouverneur. Il y régnait un grand enthousiasme. Les Radicaux avaient aussi un meeting nombreux à l'hôtel du 5ème Ward pour ratifier la nomination de M. Greeley pour le Congrès.

Washington, 31. — Le gouvernement a décidé qu'aucun navire [illegible] à personne.

Washington, 31.—Les ministres étrangers, le général Grant, le lieutenant-général [illegible] et d'autres personnages distingués assistaient aux funérailles de Mlle Fannie Seward.

Louisville 31—M. Prentice, [illegible], est considéré comme hors de danger.

Cincinnati 31—Farine très ferme et en bonne demande à $10 50 à $11 25. Marque de fantaisie $15 à $15 20, avoine 50, maïs animé à 96. On avait une hausse sur les provisions. Petit stock. Epaules à 13 3/4, bacon 18 1/2, côtés désossés 16 1/2, saindoux 13 c. Hausse d'un 1/2 à la clôture, porc fermé à $22 nouveau vendu à $20. Or 145 1/2.

St Louis, 31—Farine et blé très fermes et sans changement. Maïs actif et plus haut à $1,00 à $10 pour le mêlé, et $1.15 et $1.17 pour le blanc. Avoine, en hausse à 49 et 50. Porc, $22. Contrats de janvier à $25. Bacon sans changement. Saindoux, 14, pour prime en tierçon. Whiskey sans changement.

Pittsburg, 31—Il y a 12 pieds 6 pouces d'eau dans la rivière qui monte. Temps nuageux et froid.

Vicksburg, 31— Descendant, le Louisville, [illegible], le Columbine et le Bath, et montant, le [illegible].

[illegible]

L'AFFAIRE DU "TORNADO."

Nous lisons dans le Times de Londres:

On s'est beaucoup ému en apprenant, d'après un journal français, que le steamer anglais Tornado avait été capturé par un vaisseau espagnol, et qu'on avait mis l'équipage en prison. Nous sommes à même d'annoncer que l'affaire a pris aujourd'hui un caractère très sérieux, car on sait que le commandant de la Gerona, frégate espagnole, qui guettait la Tornado, dont il s'empara, conformément à des ordres positifs envoyés de Madrid. Voici, en peu de mots, les faits que nous nous sommes abstenus de publier, jusqu'à plus amples informations:

La capture a eu lieu en rade de Madère; le bâtiment capturé fut, comme prise de guerre, conduit à Cadix où il est encore détenu et strictement gardé; son capitaine et son équipage sont étroitement emprisonnés et traités comme prisonniers de guerre. Ceux qui ont pris le Tornado allèguent pour justifier un pareil acte, que c'était un corsaire chilien, bien qu'en réalité ce soit un navire anglais, appartenant à MM. Isaac Campbell et Cie de Londres, et que lorsqu'il a été pris, il voyageait loyalement de Leith à Rio Janeiro. Les autorités espagnoles ont fait décharger la cargaison, mais elles n'ont trouvé aucune contrebande de guerre qui puisse autoriser la capture et la détention du bâtiment. Le capitaine et l'équipage sont tous sujets anglais. Quelques hommes de l'équipage ont été mis aux fers, une cour martiale leur a fait subir à tous un interrogatoire inquisitorial et les a traités [illegible] à la façon espagnole, sans leur permettre d'avoir un défenseur légal ou conseiller. En outre, ils ont été rigoureusement tenus en prison pendant plus d'un mois, en butte aux [illegible] d'une odieuse brutalité.

Lord Stanley vient d'adresser d'énergiques réclamations au gouvernement espagnol au sujet de la saisie de ce bâtiment. Le gouvernement anglais demande la remise immédiate du navire et 20,000 livres à titre de dommages-intérêts; il exige en outre, des excuses complètes.

De son côté, le gouvernement français a engagé le cabinet espagnol à admettre qu'il y avait erreur, à relâcher le navire et à indemniser l'armateur et l'équipage, tout en faisant les excuses demandées par l'Angleterre.

LA POLOGNE VIT-ELLE ENCORE?—Un des principaux journaux officieux de Paris, l'Etendard, revient sur la circulaire de M. de la Valette, pour en donner une interprétation toute nouvelle, et y rattacher la question polonaise. Evidemment, dit-il, l'objet de la liberté des alliances, préconisé par M. de la Valette, est le RÉTABLISSEMENT DE LA POLOGNE. L'Etendard gourmande fort les journaux qui ne s'en sont pas aperçus tout de suite: « Tout le monde l'a « compris, dit-il, et a compris que la politique « de la France serait un effet sans cause si elle « ne tendait pas à ce but. Mais, sur toute la ligne, on feint de ne pas voir ce qui saute aux « yeux des clairvoyants. On parle de la Prusse, « de l'Autriche, du Hanovre, de la Saxe, de « tout, excepté de la Pologne, qui devrait concentrer toutes les affections. Ainsi le veulent « les mauvaises passions! »

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 31 octobre.

Il n'y a guère eu d'animation, aujourd'hui, sur le marché. Le sucre et la mélasse se sont peu vendus; la même remarque s'applique au coton où, bien que les facteurs se soient montrés disposés à faire des concessions, la plupart des acheteurs se sont tenus à l'écart. Les transactions ont été de 2,200 balles à des prix indiquant une tendance à la baisse.

Le demande a été modérée dans l'or, qui a ouvert à 147 3/4 à 147 3/4 contre 147 1/2 et 148 hier soir. Les cours se sont maintenus toute la journée et n'avaient pas varié à la clôture. Il s'est vendu, au premier Board, $2175 en différentes pièces, à 147 1/2; $15,000 (5000 et 10,000) à 147 5/8, au second Board, $19,000 (2000, 2000, 5000 et 10,000) à 147 1/2 et $11,500 (1000, 1500, 2000, 2000 et 5000) à 147 3/4 au dehors $7,000 (quatre lots de 10,000 et 15,000) à 147 1/2 $17,000 à 147 5/8, $30,000 (1000, 3000, 10000, et 6000) à 147 7/8, et $11,000 (4000 et 7000) à 148, 3,500 doublons mexicains à 147 3/8, évaluation de la Douane. Dans l'argent, il s'est vendu $700 en demi piastres américaines à 139 1/2 et $1200 à 141. 1200 piastres mexicaines à 140 1/4, 4000 à 150, et 4000, au Board, à 1 1/2 de prime pour de l'or.

Le marché de change étranger a été assez animé et les offres nombreuses. Les opérations embrassent 7500 livres sterling en traites commerciales à 154 1/2, 800 livres No 1 à 157, 1000 livres à 158, 2000 livres à 158 3/4, 1000 livres à 159, 7000 livres d'excellente signature à 159 1/2, 4000 livres de banque à 159 et 15000 livres à 159 1/2, partie à 161. Il s'est vendu 11,000 (5000, 2000 et 4000) en papier commercial, No 1 à 5 47 1/2 et 60000 de banquiers à 3 52 1/2.—Le sterling peut être coté nominalement à 152 à 154 les traites commerciales, 157 à 158 le No 1, à premières classes et 159 à 160 le change de banque; les francs, à 3 55 1/2 le commercial No 1 et 3 50 le change de banque.

Le change américain a tendu à la hausse. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte, mais deux d'entre elles ont répondu à la demande à 3/8. Il y avait beaucoup de change commercial; les transactions comprennent $20,000 (10,000, 50,000 et 30,000) sur New York, à 3/8 d'escompte, $25,000 à 7/16, $18,000 sur Boston, à [illegible], $5,000 à [illegible] à 5/8 et $25,000 à [illegible] sur New York. Une banque a vendu à une autre $25,000 à 1/4—Au dehors, les cours du change à vue ont été de 5/8 à 3/8 d'escompte.

Un mouvement considérable a régné dans les actions. Il s'est vendu, au premier Board, 10 de la compagnie de chemins de fer de la ville à $225, 150 de la banque First National à $126 50, 25 de la banque de la Nlle Orléans à $55, 50 de la banque Crescent City à $43 25, 10 de la banque d'Amérique à $141 50 et 30 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $35 75, au second Board, 10 de la compagnie du Gaz à $163, 100 (25 et 75) du chemin de fer de Jackson à 29 1/2, 25 de la banque First National à $126 50 et 20 à 126, 30 de la banque des Marchands à $2 50, 10 de la banque de l'Union à $41 75, 140 (10, 20 et 100) de la banque d'Amérique à $140 50, au dehors, 60 de la banque des Citoyens à $16 50, au sur le marché, 40 de la banque d'Amérique à $142 50 et 50 à 143 50, 25 de la banque de la Louisiane à $16 et 10 à $11.

Les bons de la ville n'ont trouvé d'acheteurs ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés, à 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur du chemin de fer à 85 à 85 1/2, suivant les coupons.—Nous cotons les valeurs de la Louisiane à 77 à 77 1/2; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons de chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec tous coupons échus, à 75 à 76.

Il s'est vendu $95,000 en billets du Trésor de l'Etat, au Board, à 92 cents à la piastre; sur le marché, $6,000 en billets de la banque de la Louisiane à 64 1/2, $1,000 à 62, $7000 à 63 et une forte somme à 65 1/2.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 62 à 65 cents à la piastre et les billets du Trésor de l'Etat à 91 1/2 à 93 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 31 octobre 1866.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché la demande n'a pas été aussi animée qu'elle l'était hier, et de l'ouverture à la clôture, le mouvement ne s'est opéré qu'avec peu d'activité. Les facteurs en général, ont été fort désireux de réaliser et dans presque tous les cas ils se sont montrés disposés à faire des concessions, mais la plupart des acheteurs se tiennent à l'écart en prévision d'une nouvelle baisse, de sorte que les ventes se sont bornées à 2200 balles, dix courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont pas subi de baisse cotable, mais le gros des affaires s'est fait à des chiffres qui indiquent une tendance à la faiblesse. Nous répétons nos cotes d'hier soir, savoir: ordinary 31 à 31 cts, good ordinary 33 à 34, low middling 35 à 36 et middling [illegible] à 38 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles		102,082
Reçu aujourd'hui	4134	
précédemment	83598	
		87732
		189814
Expédié aujourd'hui	2040	
précédemment	68005	
		70045
Stock en mains à bord de navires non expédiés		119708

SUCRE ET MELASSE — Il n'y a pas eu d'arrivage de sucre ni de mélasse depuis hier, et il ne nous est parvenu que 20 barils de sirop nouveau, lesquels ont été vendus ce matin à $1 le gallon. Le lot de 8 boucauts de sucre nouveau [illegible]

[illegible]

FARINE—La demande a été modérée [illegible]

[illegible]

16¼ et les côtés désossés à 16½ à 17 cts, les jambons au naturel 21 à 22 cts et les jambons sucrés au sucre 25¼ à 26½ cts la livre.

SAINDOUX—Il y a un fort approvisionnement de saindoux sur le marché qui est fort calme et nous ne pouvons le coter au-dessus de 16¼ cts pour l'article en tierçons et 20½ cts pour la qualité en barillet.

CHANDELLES DE STAR—La demande de l'article est active, mais l'approvisionnement est faible. Les chandelles de 12 onces se vendent à 20 cts la livre celles de 13 à 21 cts et celles portant le poids plein 25 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—Il y a eu quelque mouvement dans l'article et les prix ont une tendance à la hausse. Aujourd'hui il s'est vendu 2700 rouleaux de corde de chanvre écossé à 1 12½ cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il se fait un mouvement considérable sur ce marché, mais les détails n'en sont pas encore venus à notre connaissance. Nous cotons actuellement l'article à 24 à 25¼ cts la yarde.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la pièce.

LAINE—Il y a en mains un fort stock de laine, lequel s'écoule à 12½ 15 cts pour la laine de la Louisiane, 19 à 30 cts pour celle du Texas et aux trois quarts merino, 23 à 25 pour celle aux trois quarts et aux sept huitièmes mérinos et 30 à 15 pour la lavée et 28 à 31 pour la brute.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent de $3 à $3 25, les oignons $3 25 à $3 50, les [illegible] à $5 50 à $6 50, les œufs $25 à $30 le baril; les grosses poules $8 50 à 9 50, les poulets $4 à $7, les dindes $25 à 28 et les oies $14 à 16 la douzaine, les choux $18 à 22 le panier.

SACS DE JUTE—Il ne se fait que peu de chose dans cet article et nous continuons à coter les petits lots à 20 cts le sac.

HUILES—Il se fait quelques demandes d'huile de lin à $2 à $2 05 et l'huile de charbon est assez recherchée à 82½ à 85 cts le gallon.

PROVISIONS NAVALES—L'approvisionnement de ces sortes d'articles n'est pas fort et les prix courent en faveur des vendeurs. Nous cotons actuellement la résine commune à $4 50 à $5, le No 2 à $6 50 et le No 1 à $8 75 à 9 le baril et l'esprit de térébenthine à 80 cents le gallon. Aujourd'hui il s'est vendu 20,000 livres de [illegible] aux prix ci-dessus cotés.

DRÊCHE—Quatre petits lots de cet article sont à la veille d'être vendus à $1 [illegible] pour celle du Canada et $1 à $1 75 la livre pour celle de l'Ouest.

HOUBLON—Il se fait une bonne demande de houblon de la nouvelle récolte à 65 à 70 cts la livre, le houblon bavarois vaut 80 cts.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon du rectifié de l'Ouest, tandis que le whisky de la Louisiane se vend à prendre par quantités à $2 à $2 20 et en petites parcelles à $2 25 le gal.

BEURRE ET FROMAGE—Le marché est encombré de beurre de l'Ouest qui se vend à 20 à 35 cts la livre, selon la qualité; le beurre de Nord ou de Goshen se débite à 45 à 48 cts la livre; le fromage de l'Ouest coté 16 à 18 cents et celui du Nord 17 à 18 cents la livre. Aujourd'hui, il s'est vendu 100 caisses de fromage de l'Ouest à 17 cts et 50 de Dairy [illegible] à 20 cts la livre

SEL—Il ne s'est opéré que peu ou point de changements dans l'article et les prix en sont les mêmes. Nous continuons à coter le Liverpool à $2 40 à $2 [illegible], pour le fin et $2 35 à $2 60 pour le gros en magasin et $15 pour le premier et $7 10 pour le dernier par chargement. La dernière vente de sel des Iles Turques s'est opérée à 70 cents le boisseau.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché. Le stock de riz de la Louisiane est faible et cette qualité se vend couramment à 12 à 14 cts la livre

HARICOTS—Il se fait quelques demandes de haricots de l'Ouest à $6 à $7 le baril, tandis que les haricots du Nord sont recherchés et valent $10 à $13 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er novembre

Arrivé hier—112 bœufs du Texas, 186 veaux et vaches [illegible] cochons [illegible]

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, 3 bœufs de l'Ouest, 221 veaux et vaches [illegible], 31 cochons, 100 moutons et 17 [illegible]

A vendre—1487 bœufs du Texas, 16 bœufs de l'Ouest, 69 veaux et vaches [illegible], 29 cochons, 444 moutons et 10 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	[illegible]
do do 2me qualité	[illegible]
Bœufs du Texas, de choix, par tête	[illegible]
do do 2me qualité, par tête	[illegible]
do do ordinaires, par tête	[illegible]
Cochons de l'Ouest, de choix	[illegible]
do du pays	[illegible]
do de l'Ouest, choix, par tête	[illegible]
Moutons de Texas, en lots, par tête	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]

Décédé, hier soir, à 7 heures moins 20 minutes, à l'âge de 12 ans, LEON LIBANO, fils de J. J. Libano. Les amis de son père et ceux des familles Villarrubia et Noblom, sont respectueusement priés d'assister à son enterrement sans autre invitation, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 1/2 P. M., de la résidence de son père, 287, rue Galvez, entre quartier et Hôpital.

Décédé au Bonnet-Carré (Bayou St-Jean), le 28 octobre, HENRY JUSTIN BAPTISTE MARC RIDEAU, à l'âge de 45 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son frère P. Rideau, sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures. Son corps est exposé rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé.

Nécrologe.

Hélas! tu n'es plus, Théodore, mon frère bien aimé. La mort, insensible, t'a enlevé à ma tendre affection, [illegible]

TON FRÈRE.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.
LOS miembros que la componen se reunirán hoy 1º de Noviembre, en el local de la dicha Sociedad calle de Bayou No 184, á las 3 de la tarde para acompañar el cadáver de [illegible] HENRY JUSTIN MARC RIDEAUX, [illegible]
Por orden del Presidente. B. B. TORIBIO, Secretario.
1er nov

Théâtre d'Orléans.

A partir de SAMEDI, 3 NOVEMBRE, l'administration du Théâtre d'Orléans prévient le public que la seconde galerie, y comprenant les grillées, sera mise à la disposition exclusive de la population blanche.
Le prix des Loges grillées de 1 place est de ... $4 00
Les Fauteuils ... 75
Pour les abonnements, s'adresser tous les jours au Bureau de location, au Théâtre, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.
La représentation de samedi sera composée de LE GENDRE DE M. POIRIER, Comédie en 4 actes de M. E. Augier, de l'Académie Française.
L'amour qué qu'c'est qu'ça, Vaudeville en 1 acte. 1er novPP

AVIS.
Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française ORIZAVA, ne sont responsables des dettes que pourraient contracter les hommes de l'équipage du dit navire. 1er nov—6f

JEAN KOCH,
PROFESSEUR D'ESCRIME,
Passage de la Bourse, No. 120, entre St. Louis et Conti, NOUVELLE-ORLEANS.
La salle sera ouverte de 6 heures à midi, et de 2 à 10 heures du soir. Le premier assaut aura lieu le 5 novembre, à 8 heures. 1er nov—4

AVIS.
LE soussigné ayant la procuration de L. H. RICHARD, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aldige & Co, prévient les personnes qui doivent à la susdite société qu'elles peuvent se libérer entre ses mains [illegible] d'un reçu signé conjointement par MM. Paul ou Jules Aldige et par le soussigné.
A. RICHARD,
1 nov—6f—PP 48, rue Vieille-Levée, N. O.

H. LESSEPS......A. J. PARDO
H. Lesseps & Co.,
6......Rue St-Louis......6
AYANT, à partir de ce jour, intéressé M. Ambroise J. Pardo dans ses affaires comme associé public, le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses amis de leur bienveillant appui [illegible]
H. LESSEPS

CHANGEMENT DE LOCAL.
EDWARD THOMPSON & CO, marchands de groceries en gros et commissionnaires, ont transféré leur magasin au No. 21 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette. 1er nov—

CAFÉ-GROCERIE A VENDRE.
UN CAFÉ-GROCERIE bien connu, situé à l'angle des rues Liberty et Common, [illegible]

A bon marché pour cause de départ.
[illegible] UNE JOLIE PHARMACIE [illegible]

Café et Grocerie à vendre.
[illegible]

[illegible]

T. MOREAU,

157, rue Royale, [illegible]

Vient de recevoir, par les derniers steamers, un assortiment de marchandises des plus variés et des plus élégants, offert en vente à des prix très modérés. GANTS DE PEAU, [illegible] Jouvin, [illegible] PARFUMERIE des meilleures maisons de Paris [illegible] pour Coiffures, [illegible] PEIGNES Benetton, BIJOUTERIE, PARURES, BOUCLES D'OREILLE, BROCHES, AGRAFFES, BOUCLES DE CEINTURES, NÉCESSAIRES, BOITES DE VOYAGE, ETC. [illegible] RUBANS, PASSEMENTERIE, GARNITURES, CEINTURES, BOUTONS, SOIE, [illegible] GANSES, GLANDS, RÉSILLES, VOILETTES, RESSORT, ETC., ETC., ETC.

Très prochainement, il sera déballé le plus beau choix qu'on puisse désirer de [illegible], PORCELAINES, CRISTAUX et ARTICLES DE FANTAISIE [illegible]

AVIS.
[illegible]
CHARLES MENSMAN, Président pro tem.
31 oct—2

Société Lusitana Portugaise de Bienfaisance.
LES Officiers et les membres de cette Société sont respectueusement prévenus qu'une quête sera faite au Cimetière St Louis, No 1, le jour de la Toussaint, au profit de l'Asile des Orphelins du 3me District. Nlle-Orléans, 29 octobre 1866.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.
OS Senhores Officiaes membros pertencentes a [illegible]
30 oct—3

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.
LOS miembros que la componen se servirán reunirse el jueves 1o. de noviembre [illegible]
B. B. TORIBIO

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
AVIS.
MM. LES sociétaires ainsi que le public sont prévenus qu'une quête sera faite le JEUDI 1er novembre, jour de la Toussaint, au cimetière St Louis, au profit des Orphelins du 3me District. [illegible]
Par ordre du Secrétaire. [illegible], Secrétaire.
30 oct—4

La Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
HABRA una colecta el dia primero de noviembre [illegible]
30 oct—4

CHAS. E. REYNÈS,
AVOCAT,
No 5, Commercial Place,
Dans l'étude de l'hon. J. Ad. Rozier. 1er nov—1m

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St. Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.
LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter, au local de la Banque, [illegible]
Par ordre de la Direction. L. BERNARD, Caissier.
31 oct

Consulat d'Espagne à la Nlle-Orléans.
[illegible]

CONCLAVE FRATERNITÉ NO. 11
ORDRE DES SEPT SAGES [illegible]

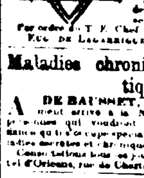

Les officiers et membres de ce Conclave sont prévenus qu'une réunion [illegible] VENDREDI prochain, 2 novembre, [illegible] DE LA PERSÉVÉRANCE [illegible]
Par ordre du T. E. Chef. M. J. CALONGNE, secrétaire.

Maladies chroniques et syphilitiques.
A. DE BAUSSET, Docteur en médecine [illegible]
31 oct—1m

Enfermedades Cronicas i Sifiliticas.
A. DE BAUSSET, medico, [illegible]
31 oct—1m

Amidon, Jambons et Riz.
200 caisses amidon de Fox.
30 tierçons jambons au sucre.
50 sacs et barils riz de l'Inde, en débarquement, et à vendre par OSCAR BERCIER, No 8 rue des Magasins.
31 oct—3

POUR RIO JANEIRO. Départ le 20 novembre.
Un magnifique brick A 1, [illegible]
31 oct J. M. ORIOL, 35, rue Natchez.

DEMANDE DE CUISINIÈRE.
ON demande une parfaite cuisinière, française ou allemande, et une excellente femme de ménage. On leur donnera de bons gages. [illegible] S'adresser au No. 182 de la rue de l'Esplanade, coin Tremé. 31 oct—1m PP

L'ADMINISTRATION DU THEATRE DE L'OPERA prévient respectueusement Messieurs les Abonnés qui auraient le désir d'assister à la représentation du Jeudi 1 Novembre, que leurs Loges resteront à leur disposition jusqu'au Dimanche 4 Novembre, 5 heures P. M.
Le Contrôleur, A. GUÉRIN.
30 oct—à 4 nov. incl.

AVIS.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin au No 130, rue Conti, près de la rue St Charles, pour la vente en gros et en détail de cigares et [illegible], de la Havane, de tabac à chiquer, à fumer, &c., et de billets de loterie, à des prix très modérés.
30 oct—1m F. ROMAGOSA.

F. RIMAILHO & ESPENAN,

IMPORTATEURS, No 45, RUE DE CHARTRES.
Ont reçu par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'ARTICLES DE CHOIX qu'ils offrent aux marchands de la ville et de la campagne à des PRIX EXCEPTIONNELS:
CONFECTIONS de SOIE pour dames, ORNEMENTS et PASSEMENTERIES [illegible], GALONS, NOUVEAUTÉS, BRODERIES, DENTELLES, CLUNY et VALENCIENNES, RUBANS, BOUCLES et AGRAFES [illegible], SACS et CHAUSSETTES [illegible], MERCERIE, PARFUMERIE, PLUMEAUX, &c., &c.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
30 oct—1m No 45, rue de Chartres.

PAR acte au rapport de M. Adolphe Boudousquié, notaire, en date du 26 courant, la société existante entre le soussigné et JULES HIMBERT, sous la raison J. HIMBERT & CIE., a été dissoute d'un commun accord, et le dit Jules Himbert nommé liquidateur.
Nouvelle Orléans, ce 28 octobre 1866.
J. B. V. DEJAN.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1866.
HIER, à une réunion des Directeurs de cette banque, M. JOHN A. STEVENSON a été élu Président [illegible], en remplacement de M. J. M. LAPEYRE.
Par ordre de la Direction L. BERNARD, Caissier.

DEMANDE DE DOMESTIQUE.
ON demande une domestique bonne [illegible] française pour une famille de deux personnes. [illegible] rue Baronne, de 4 à 5 heures de l'après-midi. 31 oct—3

PARISIAN HAT STORE.
59......CHARTRES ST......59.
E. G. Audibert vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus un magasin de chapellerie [illegible]

[illegible]

Avertissement! Avertissement!!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une manière certaine que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la CÉLÈBRE MARQUE DE WHISKY DEXTER, nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VÉRITABLE article est fabriqué [illegible] nombre d'années. [illegible] QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS [illegible] une DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.
19 oct—6m—2f pa PP

CAVE RICHE
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Cie.,
Nos 16 et 18 rue St-Louis.
—CONSISTANT EN—
Vin rouge FRENIAC
" BRANE MOUTON
" CHATEAU LAFITTE
Vin blanc GRAVES
" HAUT SAUTERNE
VERMOUTH qualité supérieure
PORTO
SHERRY
MALAGA
BOURGOGNE
HOCK
DIVERS
EAU [illegible]
Nlle-Orléans, le 30 octobre 1866. 30 oct—

Divers. Divers. Divers.
100 [illegible]
[illegible] caisses [illegible]
[illegible] tierçons jambons [illegible]
300 caisses chandelles Star.
100 tierçons saindoux prime.
100 barils [illegible]
25 barils huile de graisse, [illegible]
[illegible] caisses fromage [illegible] de l'Ouest.
[illegible]
20 tambours morue, [illegible]
[illegible]
A. D. GRIEFF, Rue de la Vieille Levée, Nos 46, 50 et 52, [illegible]

Poro, viandes, jambons!
200 BARILS porc mess, 1re qualité [illegible]
A vendre par OSCAR BERCIER,
31 oct—4 8, rue des Magasins.

Corde d'emballage, huile de graisse.
100 ROULEAUX corde d'emballage.
[illegible] barils huile de graisse [illegible] d'hiver.
A vendre par OSCAR BERCIER.
29 oct—4 No 8 rue des Magasins.

MAISON RIVERA,
158 . . rue Royale . . 158
Le soussigné a l'honneur de faire savoir aux nombreux habitués de la maison et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris, par l'intermédiaire de M. Rivera,
Un bel assortiment de bijouterie française en or et en argent, tel que: BOUCLES D'OREILLES, dernier genre, CHAINES, COLLIERS, CHAINES de montres, MONTRES, BAGUES, DÉS, CROIX, TABATIÈRES, MÉDAILLES, HOCHETS pour enfants, [illegible]
Ainsi qu'un grand assortiment de bijouterie en or [illegible]
Le tout sera vendu à des prix très modérés.
[illegible]
Pour F. M. Rivera, J. S. DESANGLES, agent.
27 oct—1m

MADAME VEUVE LAMON
A l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'elle ouvrira le 1er novembre, une PENSION au No 87, rue Royale, entre Bienville et Conti. Elle peut fournir à 2 ou 3 familles des appartements garnis [illegible]

Avis aux Fumeurs.
MM. EDGAR DELERY & C. MARTIN annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert un grand dépôt de cigares de la Havane, de tabacs à chiquer, à fumer, &c. au coin de la rue d'Orléans, No 23. 27 oct—1m

Couvertures!!! Couvertures!!!
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, No 49,
VIENNENT de [illegible] un grand stock de couvertures anglaises et américaines, [illegible]
16 balles [illegible] COUVERTURES françaises [illegible]
AUSSI 20 balles OUATE [illegible]

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 49.
[illegible]

MARBURG & FOSTER,
IMPORTATEURS, 40 RUE DE CHARTRES.
Viennent de recevoir par les derniers bateaux à vapeur d'EUROPE, [illegible] CORSETS FRANÇAIS, de POPELINES [illegible], AUTRES ETOFFES GRANDE NOUVEAUTÉ, de CALICOS FRANÇAIS, de [illegible], GLAISES, de MOUSSELINES DE LAINE et MÉRINOS, de CHEMISES EN TOILE ET EN FIL ET COTON, [illegible] BUKSKINS en DESSINS NOUVEAUX, de DRAPS NOIRS et SATIN DE LAINE, de SATIN DE CHINE, SOIE A COUDRE, ÉTOFFES POUR GILETS, PERCALES et SILÉSIAS [illegible], de SOIERIES NOIRES [illegible], de COUVERTURES DE LAINE, d'ALPACAS, [illegible] COTONNADES, de BAREGES POUR VOILE, de CRÊPES et de DEMI-PARAPLUIES, [illegible], de DEMI-BAS, de BAS et HOSIERIES ALLEMANDES, FRANÇAISES et ANGLAISES en général, de BRODERIES, de MOUSSELINES et de [illegible] D'AUTRES ARTICLES NOUVEAUX ET DE SAISON, ainsi DES PRINTS et AUTRES MARCHANDISES DU NORD.
Messieurs les marchands de la ville et de l'intérieur sont priés de venir examiner [illegible] ÉTANT LES PLUS BAS DU MARCHÉ.
MARBURG & FOSTER.
21 oct—1m

A Louer.
Au No 143, rue Bienville, un APPARTEMENT garni ou vide, convenable pour une modiste, une brodeuse ou un [illegible]
On louera aussi plusieurs Chambres garnies.
31 oct—4PP

Cigares de la célèbre marque "Flor de Cuba."
LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir de la Havane 25,000 cigares de cette célèbre marque, qu'il offre à des prix très modérés en détail au No 7 rue Carondelet, en gros au No 29 rue Tchoupitoulas.
31 oct—4 F. A. GONZALES.

Georges Wailes. Julien Michel.
WAILES & MICHEL.
AVOCATS (NOUVELLE-ORLÉANS)
19, Passage de la Bourse.
Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.
Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne.
12 oct—6m P P

Marchandises Sèches en Gros.
Le plus Grand Assortiment, et le Stock le meilleur marché en ville.
La Maison LOEB SIMON & Co.,
86......... CANAL......... 86
INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.
M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co, et Geo. Bancker & Co., est maintenant dans notre maison, et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patronner.
12 oct—1m

FROMAGES FROMAGES.
100 MEULES Gruyère "Emmenthal"
30 caisses fromage de Limbourg.
30 do do Hollande.
25 meules fromage Parmesan, venant d'arriver et à vendre par ANT. LANATA,
30 oct—4 9 et 11 rue Jefferson.

AVIS.
M. A. [illegible] a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, que l'ouverture de son nouvel établissement, [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES D'HIVER.
EN GROS ET DETAIL.
J. LEVOIS & Co.

Par les derniers arrivages nous venons de recevoir un [illegible] que nous vendons aux plus bas prix du marché.
POPELINES unies et brochées,
MOUSSELINES DE LAINE en couleur,
MÉRINOS et CACHEMIRES en toutes nuances,
MOUSSELINES DE LAINES [illegible] pour châles,
ALPACAS unis et brochés,
FLANELLES blanches et imprimées,
COUVERTES françaises en laine et en coton,
300 pièces Bombazine française noire.
[illegible]
CHALES TARTAN longs, CHALES écossais,
PETITES CHALES pour fillettes,
JUPONS tricotés pour enfants,
ZOUAVES et CHALES tricot.
Un magnifique choix de Balmorals nouveaux
1 caisse POIL DE CHEVRE ... à 30 c.
1 caisse POPELINE NOUVEAUTÉ ... à 75 c.
ALPACAS NOIRS ET ETAMINE.
[illegible]
DRAP DE DAME [illegible]
DRAPS [illegible] pour vêtements d'enfants
50 MANTEAUX DE DRAP pour dames de $15 à $25,
MANTEAUX [illegible] de $4 à $6
Un choix [illegible] de SOIERIES de Lyon, [illegible]
[illegible] LINGERIE FRANÇAISE, CAMISOLES, [illegible]
BALMORALS [illegible]
[illegible] MANCHONS [illegible]
CHALES [illegible]
J. LEVOIS & Co.,
21 oct—1m coin Canal et Bourbon.

Grandes réductions de prix
EN
MARCHANDISES SECHES
F. G. BARRIERE & CO.,
135.........RUE DU CANAL.........135
Informent leurs clients et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir et continuent à recevoir pendant la saison, tant d'Europe que du Nord, un magnifique et grand assortiment de marchandises, qu'ils offrent en gros et en détail, à des prix extrêmement réduits, afin d'effectuer un prompt écoulement.
Les articles composant notre assortiment sont trop nombreux pour être énumérés.
Nous invitons respectueusement les dames de la ville et de la campagne, les marchands, les planteurs, etc, que tous ceux qui ont besoin de marchandises, à venir examiner notre stock et voir par eux-mêmes.
F. G. BARRIERE & CO
25oct—7lPP GROS ET DETAIL.

Aux Cent Mille Paletots!
Habillements Confectionnés pour Hommes et Enfants.
MICHEL LION,
197 & 199 Rue Vieille-Levée, en face du Marché à la Viande.
J'AI l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur mon stock [illegible] de marchandises d'hiver. [illegible]
MICHEL LION.

Habillements pour Enfants
A DES PRIX TRES REDUITS.
UN grand assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS, CHAPEAUX et articles de toilette [illegible] des dernières modes, sera vendu à des prix [illegible]
Prix très réduits,
Par LEON GODCHAUX,
81 & 83 rue du Canal,
213, 215 et 217 Vieille-Levée,
19 oct—1m en face du Marché français.

C. LAZARD,
195...encoignure Ste-Anne et Levée...195
(MAISONS PONTALBA.)
Le soussigné annonce à ses amis de la ville et de la campagne, et au public, qu'il vient d'ouvrir, au susdit local, un établissement de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS et autres articles de toilette pour hommes et enfants, qu'il offre aux prix les plus bas du marché.
Son assortiment est complet et entièrement nouveau, et se compose d'articles choisis par lui-même et achetés dans un des premiers établissements.
Il s'est assuré les services d'un coupeur de premier ordre, et se charge de confectionner sur commande des vêtements du dernier genre.
Le public est prié de venir examiner ses marchandises avant de faire ses achats.
4 oct—1m C. LAZARD.

Tabac! Tabac!
25 BALLES TABAC DE LA HAVANE.
A vendre par FUENTES & CHALARD.
24oct—6t M p s 20, rue Vieille-Levée

C. Docteur, Agent,
A l'honneur d'annoncer à ses anciennes clientèles et au public en général, qu'il a ouvert au 130 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, [illegible]

GRAND DEBALLAGE.
REORGANISATION DE MAGASIN.
LION & PINSARD,
174........RUE DU CANAL.........174
entre Baronne et Dryades.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à notre ancienne clientèle ainsi qu'au public que la maison LION & ANDREF [illegible] a été dissoute d'un commun accord, [illegible] sous la raison sociale
LION & PINSARD,
Nous profitons de cette occasion pour annoncer au public que nous venons de recevoir un stock nouveau et complet de tous articles composant notre ancien genre d'affaires.—Nous invitons les dames à venir visiter notre magasin, bien convaincus qu'elles trouveront tout ce qu'elles pourraient avoir besoin en articles de nouveautés et de fantaisie—tous choisis exprès pour notre clientèle.

Importation directe de Paris.
BONNES MARCHANDISES BON GOUT
AUSSI BON MARCHE QUE POSSIBLE.
Désignation des Principaux Articles.
— ARTICLES POUR DAMES. —
Mercerie, Passementerie, Garnitures, Rubans, Bonnets, Lingerie, Dentelles, Broderies, Lainages, Corsets, Parfumerie, Bonneterie, Articles de Fantaisie, Boucles, Agrafes, Broches, Bijouterie Or, Imitation et Deuil; Ombrelles et En-tout-cas, Papeterie.
— ARTICLES POUR MESSIEURS. —
Chemises toile et coton devant toile, Faux-Cols, Cravates, Gilets, Echarpes, Chaussettes, [illegible], Boutons de Chemises Or et Imitation, Cannes, Parapluies, Faux-Cols dernières modes.
ARTICLES POUR FUMEURS.
Articles de fantaisie de toutes sortes.
Bijouterie fine.
Diamants.
Parfumerie—importation directe de Paris.
Messieurs les Marchands trouveront à s'approvisionner à des conditions très libérales.
18oct—1m

TOUSSAINT 1866.
Guébié & Hippert.
237......RUE CANAL......239
INVITENT les familles à venir examiner leur belle exposition de
COURONNES,
PALMES,
ORNEMENTS,
CROIX,
MEDAILLONS,
FLEURS,
PERLES,
&c., &c., &c.
Assortiment complet [illegible]

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de C. F. [illegible], C. V. [illegible], Wm. [illegible], FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils [illegible] d'argent, rubans d'acier, damas, &c.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garnis et bien conditionnés. [illegible]
McLEAN & [illegible],
26 oct—3m 86, rue du Canal.

AVIS.
[illegible]

Au Public.
Société des Artisans et des Agriculteurs.
LES marchands et les artisans en général, sont prévenus que le livre d'entrées est maintenant ouvert au bureau de la Société [illegible] Dryades.
Les personnes qui désirent exposer des produits, [illegible] dignes de l'attention publique.
I. N. MARKS, Président.
G. H. [illegible]
LUTHER HOMES, Secrétaire et trésorier.

Habillements Confectionnés pour Femmes,
A DES PRIX TRES REDUITS
LÉON GODCHAUX
81 & 83, RUE DU CANAL,
213, 215 & 217, Vieille-Levée en face le Marché Français.
a l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'il vendra un grand assortiment de [illegible] pour hommes, [illegible] chapeaux, [illegible]
L. GODCHAUX.
P. S.—Venez et examinez avant de faire vos achats.
19 oct—1m

FELIX RIEU & Co.
Ont transféré leur magasin du No. 107 au No. 41 rue de Chartres, au premier.
Ils appellent l'attention des marchands et des [illegible] sur leur stock de haute nouveauté d'importation [illegible] de cette saison, comprenant
Confections de Velours, soie et Draps, [illegible] Balmorals, Etoffes pour Robes, Velours [illegible], Robes de Baptême [illegible] Trousseaux, Chemises [illegible] Peignoirs, Jupons, [illegible] Cols et Parures en Valenciennes, [illegible] coton et Points d'Alençon, [illegible] Voilettes, [illegible] Tulles de toutes [illegible] Parasols, Parapluies, Corsets [illegible]
Nos marchandises sont de qualité supérieure, nos prix seront aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.
Nous sollicitons une visite des acheteurs de la campagne.
14 oct—1m PP

E. L. E. BONNET,
62 RUE DE CHARTRES,
AU PREMIER.
OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de MODES ET NOUVEAUTES à des prix très modérés.

ASSURANCE!
Incendie! Risques Maritimes!!!
LA GRANDE COMPAGNIE
d'Assurance du Sud et de l'Ouest,
(A LA NLLE-ORLEANS)
Contre les Incendies et Risques Maritimes.
RUE CARONDELET No 21.
Capital comptant $300,000.
Cette compagnie assure contre les incendies, les périls de la mer et de la navigation intérieure.
JAMES LONGSTREET, Président.
C. WILLIAMS, Secrétaire.
17 oct—1m PP

A LOUER.
SALON ET CHAMBRE à coucher à louer, au No [illegible] rue du Maine, entre Prieur et Johnson. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux.
24 oct—

NOUVEAU DEBALLAGE.
GRANDE REDUCTION DE PRIX pour cause de chômage dans les affaires.
PEPIN & TURCOTTE
131.......RUE DU CANAL.......131
entre Royale et Bourbon.
REMERCIANT le public et leurs amis du patronage [illegible] magasin, ont l'honneur de leur annoncer qu'ils viennent de recevoir d'Europe, par le steamer [illegible] de Liverpool, et la barque Winthrop [illegible] du Nord, [illegible]

Agence Commerciale du Mexique.
LE soussigné, nommé par S. M. l'Empereur du Mexique, Consul à la Nouvelle-Orléans, [illegible]
Heures des Bureaux: 10 A. M. à 3 P. M.
29 oct—3f

Importation directe.
CUSACHS & OGDEN, [illegible] un magnifique assortiment d'[illegible]
AUX DISTILLATEURS
Absinthe grande,
Absinthe petite,
Hysope,
Mélisse,
Huile d'anis vert,
Huile de baies de genévrier, allemande et française,
Huile d'amandes amères,
Huile de noyau,
Huile de [illegible],
Huile de Mariolaine,
Pèse-alcool et pèse-sirop, &c., &c.
AUX TEINTURIERS.
Aniline bleu de lumière,
Aniline rouge pourpre,
Aniline violet pensée,
Acide picrique cristallisé,
do en pâte,
Cochenille ammoniacale,
Carmin d'indigo,
Sirop de Quercitron,
Sel d'étain, &c., &c., &c.
AUX PHARMACIENS.
Camomille romaine,
Camomille allemande,
[illegible]
13 oct—1m

DEBALLAGE! DEBALLAGE!
C. JAUBERT & CO.,
30.........RUE DE CHARTRES.........30
WHOLESALE DRY GOODS.
FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur l'immense stock si varié de marchandises étrangères et du pays qu'ils reçoivent dans [illegible] et qu'ils offrent à des prix qui défient toute concurrence.
25 sept—2 m

Star candles,
Stearine,
Lard oil,
DE SCHAEFFER.
CONSTAMMENT à vendre à l'agence de cette fabrique.
J. AVET.
2 oct—1 m PP 68, Vieille-Levée, après la Bienville.

CIGARES DE LA HAVANE.
500,000 VÉRITABLES cigares de la Havane des marques les plus [illegible]
[illegible]

GRAND DEBALLAGE
DE
Articles de ménage, Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verrerie, Quincaillerie, &c., &c., &c.
E. F. MIOTON,
47, rue Royale, entre Bienville et Douane.
Importe directement des marchandises choisies par M. MIOTON lui-même en
ANGLETERRE, FRANCE,
BELGIQUE, ALLEMAGNE,
AUTRICHE, BOHEME,
ET AUX
ETATS-UNIS.
A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix du marché.
7 sept—1m

Mme. CHARLOTTE LEVY
A l'HONNEUR d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle est de retour de Paris et rouvrira [illegible] au local, 130 rue du Canal. [illegible] demandes de sa clientèle. Mme Levy a choisi elle-même dans les premières maisons de Paris, [illegible]
31 oct—1m

[illegible]